

Paris, 2 janvier 2009

AFFAIRE DES BIENS MAL ACQUIS : LES AUTORITES GABONAISES PERDENT LEUR SANG-FROID

Deux jours après leur arrestation, toujours aucune nouvelle de plusieurs acteurs de la société civile gabonaise.

Sherpa et Transparence-International (France) expriment leurs plus vives inquiétudes suite à l'arrestation à Libreville de Monsieur Gregory Ngbwa Mintsa, partie civile dans la plainte pour recel de détournements de fonds publics, et de plusieurs autres acteurs de la société civile gabonaise.

Monsieur Gregory Ngbwa Mintsa s'est porté partie civile aux côtés de Transparence-International (France) dans une plainte déposée le 2 décembre 2008 visant à faire toute la lumière sur les conditions dans lesquelles un très important patrimoine immobilier et mobilier a été acquis en France par trois chefs d'Etat, dont Omar BONGO ONDIMBA (Gabon), ainsi que des membres de leur entourage.

Gregory Ngbwa Mintsa a été arrêté à son domicile le 31 décembre au matin. **Voilà donc deux jours qu'il est détenu sans possibilité de s'entretenir ni avec ses proches ni avec son avocat. On ne connaît par ailleurs toujours pas le motif de sa détention.**

Cette opération semble s'inscrire dans une stratégie plus globale de mise à l'écart des acteurs de la société civile gabonaise puisque trois responsables d'ONG indépendantes - Marc Ona, coordinateur de « Publiez ce que vous payez » (PCQVP) Gabon, Georges Mpaga, président du Réseau des organisations libres de la société civile pour la bonne gouvernance au Gabon (ROLBG) et Alain Moupopa, Président d'Afrique Horizon - ont également été arrêtés.

Le dénominateur commun à ces différentes arrestations, dont les conditions de légalité sont pour le moins sujettes à caution, semble être lié au combat que mènent ces personnes en vue de dénoncer la corruption au Gabon. S'agissant précisément de Monsieur Gregory Ngbwa Mintsa, il ne fait aucun doute que cette arrestation, qui succède à de multiples intimidations à son endroit, est directement liée à sa constitution de partie civile dans l'affaire des Biens Mal Acquis.

Plusieurs avocats ont déjà été contactés afin d'assurer sur place la défense des personnes incarcérées.

Sherpa et Transparence International (France) appellent à la libération immédiate de Monsieur Gregory Ngbwa Mintsa et des autres personnes arrêtées.

Elles pressent les autorités françaises à intervenir dans les meilleurs délais auprès de leurs homologues gabonaises pour que la justice puisse suivre son cours en toute sérénité et dans le respect des droits de l'homme.

CONTACTS PRESSE :

Association Sherpa | Maître Bourdon (avocat de M. Gregory Ngbwa Mintsa)

06 08 45 55 46 | Yann Queinnec | 06 13 30 36 57 | Maud Perdriel-Vaissière | 06 83 87 97 34

Transparence-International (France) | Myriam Savy | Daniel Lebègue | 06 87 88 53 07 |

Julien Coll 06 72 07 28 65